

UNIVERSIT  DE TOURS

- VU les articles L.613-1, L. 631-1 et suivants, L. 712-2, et R. 633-1 et suivants** du code de l' ducation ;
- VU le d cret du 17 d cembre 1933** relatif   l'obligation de participer aux jurys d'examens et concours ;
- VU l'arr t  du 22 mars 2011** relatif au r gime des  tudes en vue du dipl me de formation g n rale en sciences pharmaceutiques ;
- VU l'arr t  du 24 mars 2017** relatif aux modalit s d'admission en deuxi me ou troisi me ann e des  tudes m dicales, odontologiques, pharmaceutiques ou de sage-femme ;
- VU la circulaire n 2000-033 du 1 r mars 2000** relative   l'organisation des examens dans les  tablissements publics ;
- VU la d lib ration n 2021-86** du conseil d'administration en date du **27 septembre 2021** approuvant les propositions de la CFVU du 23 septembre 2021 et portant notamment sur le r glement des  tudes et des examens de l'universit  de tours ;
- VU la d l gation de signature et de pouvoir du pr sident de l'universit  n  DAJ/n 2021-425** en date du **1er avril 2021** ;
- VU les propositions du directeur d'UFR de Pharmacie ;**

LE PR SIDENT DE L'UNIVERSIT  ARR TE

Article 1 : D signation des jurys d'examen

Les jurys d'examen pour l'ann e universitaire 2023-2024 sont compos s des personnes d sign es ci-apr s :

Dipl me de formation g n rale en sciences pharmaceutiques - 2 me ann e

Pr sidente : Jackie VERGOTE

Membres : Igor CHOURPA
Marc CLASTRE
V ronique MAUPOIL

Invit s :  milie ALLARD
Leslie BOUDESOCQUE
Martine BRAIBANT
St phane CHEVALIER
Isabelle DIMIER-POISSON
Patrick EMOND
Bruno GIRAUDEAU
Ga lle GLEVAREC

Arnaud LANOUE

Karine MAHEO
 milie MUNNIER
Audrey OUDIN
Claire POUPLARD
Gildas PRIE
Yanis RAMDANI
Marie-Claude VIAUD-MASSUARD
 milie VIERRON
Susan WALTERS GALOPIN

Diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques - 3ème année

Présidente : Audrey OUDIN

Membres : Stéphanie GERMON
Karine MAHEO
Côme PASQUALIN

Invités : Émilie ALLARD
Hassan ALLOUCHI
Nicolas ARLICOT
Leslie BOUDESOCQUE
Igor CHOURPA
Marc CLASTRE
Caroline DENEVAULT
Bruno GIRAUDEAU

Gaëlle GLEVAREC
Emilie MUNNIER
Sylvie MAVEL
Pierre POUPIN
Claire POUPLARD
Yanis RAMDANI
Marie-Claude VIAUD-MASSUARD
Susan WALTERS GALOPIN

Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques - 4ème année **Tronc commun et filières**

Présidente : Karine MAHEO

Membres : Laurence DOUZIECH
Gaëlle GLEVAREC
Philippe LANOTTE

Invités : Émilie ALLARD
Daniel ANTIER
Nicolas ARLICOT
Romain BORDY
Leslie BOUDESOCQUE
Denys BRAND
Pierre BREDELOUX
Françoise DEBIERRE-GROCKIEGOO
Caroline DENEVAULT
Isabelle DIMER-POISSON
Patrick EMOND

Laura FOUCAULT-FRUCHARD
Bruno GIRAUDEAU
Cécile GUEIFFIER
Arnaud LANOUE
Sylvie MAVEL
Audrey OUDIN
Pierre POUPIN
Marie-Claude VIAUD-MASSUARD
Émilie VIERRON
Susan WALTERS GALOPIN

Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques - 5ème année **Filière Officine**

Présidente : Gaëlle GLEVAREC

Membres : Laura FOUCAULT-FRUCHARD
Matthieu JUSTE

Invités : Daniel ANTIER
Pierre BESSON
Caroline DENEVAULT
Jean-François DUMAS
Mathilde GABRIEL-CAMUS
Cécile GUEIFFIER

Arnaud LANOUE
Véronique MAUPOIL
Audrey OUDIN
Émilie VIERRON

3^{ème} cycle - 6^{ème} année – Filière Officine

Présidente : Gaëlle GLEVAREC
Membres : Pierre BREDELOUX
Matthieu JUSTE

Invités : Caroline DENEVAULT
Mathilde GABRIEL-CAMUS
Cécile GUEIFFIER
Arnaud LANOUE

Véronique MAUPOIL
Émilie MUNNIER
Pierre POUPIN

Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques - 5^{ème} année Filière industrie

Présidente : Laurence DOUZIECH
Membres : Matthieu JUSTE
Marie-Claude VIAUD
Susan WALTERS GALOPIN

3^{ème} cycle - 6^{ème} année – Filière industrie

Présidente : Marie-Claude VIAUD
Membres : Laurence DOUZIECH-EYROLLES
Matthieu JUSTE
Susan WALTERS GALOPIN

Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques - 5^{ème} année Filière Internat

Président : Philippe LANOTTE
Membres : Nicolas ARLICOT
Matthieu JUSTE
Côme PASQUALIN
Claire POUPLARD

Article 2 : Affichage

La présente décision fera l'objet d'un affichage dans les locaux de l'université.

Article 3 : Exécution

Le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Tours, le 21 novembre 2023

Pour le Président de l'Université et par délégation,
Le Vice-président en charge de la formation et de
la vie universitaire

Florent MALRIEU

